



22-11208      Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

Attendu que Michael Marmen, directeur général et Andrée Dubé, Mairesse, ont pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engagent à la respecter ;

Attendu que Michael Marmen, directeur général et Andrée Dubé, Mairesse, ont pris connaissance de la convention d'aide financière, l'ont signé et s'engagent à la respecter ;

Pour ces motifs, sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyée par Jocelyn Pelletier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Honoré-de-Témiscouata confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Michael Marmen, directeur général, et Andrée Dubé, Mairesse, sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

22-11209      Embauche d'un employé au service de voirie municipale

Considérant que le 3 octobre dernier, l'administration municipale a publié une offre d'emploi pour la voirie et qu'elle a reçu quelques candidatures ;

Considérant qu'un candidat avec les compétences nécessaires fut retenu par le comité d'embauche et soumis pour approbation au conseil ;

Sur la proposition de Jocelyn Pelletier, appuyé par Claudia Beaulieu, il est résolu unanimement que la Municipalité embauche Monsieur Éric Lapière, de Saint-Louis-du-Ha!Ha! comme employé à la voirie. Les conditions de travail sont celles établies en vertu de la grille salariale. Michael Marmen, directeur général, est autorisé à signer le contrat de travail selon les conditions en vigueur. L'équipe municipale ainsi que le conseil te souhaite la bienvenue!

22-11210      Horaire pour l'adoption des prévisions budgétaires

Il est résolu unanimement que la Municipalité fixe les dates suivantes pour l'adoption des prévisions budgétaires 2023:

- Samedi le 3 décembre 2022 à 8h30;
- Mardi le 6 décembre 2022 à 19 heures si nécessaire;
- Adoption le mardi 20 décembre 2022 à 19 h 30.

22-11211      Don pour l'achat de cadeaux pour les enfants - Fêtes de Noël au Centre Communautaire

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'appui pour l'achat de cadeaux pour enfants pour la Fête de Noël organisée par le Centre Communautaire prévue le 11 décembre 2022 ;

Considérant que c'est plus de 75 enfants d'âges scolaires sans compter les enfants de 4 et moins qui bénéficient de cette Fête ;

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Stéphanie Caron, il est résolu unanimement de faire un don de 250\$ au Centre Communautaire par le biais de Madame Julie Martin pour faire l'achat de cadeaux à être distribués aux enfants lors de la Fête de Noël.

22-11212      Adoption des prévisions budgétaires de la RIDT 2023

Sur la proposition de Jocelyn Pelletier, appuyé par Stéphanie Caron\*, il est résolu unanimement que les prévisions budgétaires 2023 de la Régie intermunicipale des déchets du Témiscouata soient approuvées telles qu'adoptées par la Régie.

	2022	2023	Différences
Total des recettes/dépenses	5 953 282\$	5 256 770\$	-696 512\$

Total des dépenses à la charge des municipalités	4 061 771\$	5 953 282\$	1 891 511\$
Quote-part ordures et recyclage pour Saint-Honoré	98 311\$	Non disponibles en attente des richesses foncières uniformisées	
Dépenses pour des vidange des installations sseptiques	15 709\$	16 924\$	1 215\$ Augm. 7.73%

22-11213 Appui aux producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ)

ATTENDU QUE l'acériculture est une activité importante qui contribue à l'essor économique à la vitalité des municipalités et des MRC en région acéricole, notamment par ses 13 300 producteurs et productrices regroupés au sein de 8 000 entreprises;

ATTENDU QUE le Québec est un leader mondial de la production de sirop d'érable représentant 71 % de l'ensemble de la production;

ATTENDU QUE les exportations des produits de l'érable sont en forte hausse ces dernières années, dont 21 % en 2020 et 22 % en 2021;

ATTENDU QUE les produits de l'érable faits au Québec sont exportés dans 71 pays;

ATTENDU QUE la production de sirop d'érable du Québec a atteint un nouveau sommet avec une production de 211 millions de livres en 2022;

ATTENDU QUE cette production record engendrera pour la période 12 582 emplois équivalents temps plein, contribuera à hauteur de 1,133 milliard de dollars au produit intérieur brut (PIB) et des revenus en taxes et impôts de 142,87 millions de dollars au Québec et dans le reste du Canada;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec doit maximiser les bénéfices économiques et sociaux des ressources naturelles appartenant à tous les Québécois et toutes les Québécoises;

ATTENDU QUE les bienfaits écologiques des superficies d'érablière actuellement en production acéricole sont évalués à 1,62 milliard de dollars par année;

ATTENDU QUE pour le même 100 hectares d'une érablière en forêt publique, les retombées économiques de la production et la transformation de sirop d'érable sont de 40 à 75 % supérieurs à la récolte et la transformation de feuillus durs;

ATTENDU QUE l'acériculture est une activité durable qui permet la cohabitation des usages en forêt publique et la préservation de la faune et de la flore;

ATTENDU QUE le sirop d'érable fait partie de l'identité culturelle et gastronomique québécoise et que le gouvernement du Québec a désigné les traditions du temps des sucres comme élément du patrimoine immatériel du Québec;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a présenté le 26 mai 2022 son Plan directeur ministériel pour le développement de l'acériculture en forêt publique (Plan directeur) qui a pour objectif d'encadrer, de manière cohérente à l'échelle provinciale, le développement de l'acériculture en forêt publique;

ATTENDU QUE le Plan directeur a fait l'objet de consultations publiques jusqu'au 26 juillet 2022;

ATTENDU QUE le MFFP et les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) sont présentement en négociations sur le développement de l'acériculture en forêt publique;

ATTENDU QUE les PPAQ estiment qu'il faudra l'ajout de 36 millions d'entailles supplémentaires en forêt publique d'ici 2080, ce qui représente 200 000 hectares de forêt publique, pour assurer le futur à court, moyen et long terme de l'acériculture au Québec;

ATTENDU QU'il est nécessaire de protéger le potentiel acéricole et les érables du Québec pour assurer le développement de l'industrie acéricole.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Stéphanie Caron APPUYÉE par Richard B. Dubé ET RÉSOLUE UNANIMEMENT par les membres du conseil municipal :<sup>1</sup>

De reconnaître l'importante contribution économique, sociale et environnementale de l'acériculture pour les régions du Québec;

D'appuyer les PPAQ dans leurs représentations auprès du MFFP afin qu'il favorise les différents usages en forêt publique dans une vision à long terme qui concilie les intérêts de la sylviculture avec l'acériculture en assurant la sauvegarde du potentiel acéricole nécessaire à la croissance de l'industrie de l'érable, et ce dans une perspective de conservation du patrimoine forestier québécois.

22-11214      Hausse salariale employé numéro 54

Considérant les bons services rendus par l'employé numéro 54 ainsi que son comportement exemplaire au travail ;

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé par Claudia Beaulieu, il est résolu unanimement d'octroyer à l'employé numéro 54 une augmentation salariale de 1\$ de l'heure à son salaire actuelle.

22-11215      Analyse de sols

Considérant que la Municipalité est présentement en négociation avec le Centre Communautaire afin d'en faire possiblement l'acquisition de son terrain et de son bâtiment ;

Considérant qu'au fil du temps le bâtiment en question a fait l'objet de plusieurs vocations et qu'avant d'en faire l'acquisition, la Municipalité souhaite s'assurer que les sols ne sont pas contaminés et son viable pour de futurs projets ;

Considérant l'offre de service, en date du 11 août 2022, de la part de LER (Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup) au montant de 2 100\$ plus taxes pour une évaluation environnementale de site -Phase 1 ;

Sur la proposition de Jocelyn Pelletier, appuyé par Claudia Beaulieu, il est résolu unanimement d'accepter l'offre de service de LER au montant de 2 100\$ plus taxes afin de procéder à la phase 1 de l'évaluation environnementale du terrain appartenant au Centre Communautaire. Le montant sera pris à partir des surplus libres.

22-11216      Période de questions

À 19h59 Andrée Dubé, mairesse, donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont, entre autres :

- Date prévue pour l'analyse des sols au Centre Communautaire ;
- Postes Canada, analyse du dossier et des problématiques reliées au service. Suggestions de la part du conseiller numéro 4 pour former un comité d'analyse du dossier. Conseiller numéro 1,3 et 4 ainsi que le directeur général formera le comité ;
- Information sur le panier de Noël, sur le pont payant pour la guignolée qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre, et collecte de dons le 19 et 20 novembre. Collecte d'argent seulement pour les dons ;
- RIDT et question sur les composteurs à savoir si c'est efficace et que ça donne les résultats escomptés;
- Informations financières et sur la production des rapports trimestriels pour le public lors des séances ;
- Question sur la question d'annuler le service de photocopies et fax pour le public pour des demandes à titre privé.

FERMETURE DE LA RÉUNION

Sur la proposition de Stéphanie Caron, appuyée par Claudia Beaulieu, la réunion est maintenant fermée. Il est 20h21, Andrée Dubé, mairesse lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

*Je, Andrée Dubé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

Andrée Dubé, mairesse

---

Michael Marmen, directeur général